



Direction Générale
des Services
Tél. : 03.29.62.42.17.

MAIRIE DE REMIREMONT
BP 30107 - 88204 REMIREMONT CEDEX

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
de la SEANCE du 26 Février 2016

Présidence :

M. Bernard GODFROY, *Maire*.

Étaient présents : M. GODFROY, M^{me} WININGER, M. DURUPT, M^{me} CHARLES, M. MARIE SAINT GERMAIN, M^{me} THIRION, M. JACQUEL, M^{me} PERRIN, M. SCHULMEYER, M^{me} DUVAL, M^{me} FORGIARINI, M^{me} SOSNOWSKI, M^{me} CLAUDE, M. HUTTER, M. POIROT, M^{me} COLLIN, M^{me} HANTZ, M. SAINT-DIZIER, M. HEYOB, M. GALLAIRE, M. SCHILD, M^{me} MATHIEU, M. TISSERAND, M. CHATTON, M^{me} TISSERANT, M^{me} PARMENTIER, M^{me} DIDIER, M. LAINE.

Procuration : M^{me} CHOFFEL à M^{me} WININGER.

Secrétaire de Séance : M. Alexandre SCHILD.

Assistaient à la Séance : M^{me} Catherine HUMBERTCLAUDE, *Directrice Générale des Services*, M. Mickaël GERARD, *Responsable du Service D.R.A.J.*, M. Pascal GRANDÉMANGE, *Dteur des Services Techniques Municipaux*, M^{me} Lélia CLEMENT, *Responsable du Service Finances - Comptabilité*, M^{me} Assia AMMOUR-LENOIR, *Chargée de Communication*, M^{me} Marie-Christine GERMAIN, *Adjoint Administratif Principal*, M^{me} Virginie VINCENT, *Adjoint Administratif*.

Monsieur Bernard GODFROY, *Maire*, ouvre la séance et demande à Monsieur Alexandre SCHILD, *Secrétaire de Séance*, de procéder à l'appel.

Il informe les membres de l'Assemblée qu'il a reçu les excuses de :

- ⇒ **Madame Carole CHOFFEL, qui donne pouvoir à Madame Christiane WININGER.**
- ⇒ **Monsieur Hugues LAINE est absent.**

L'effectif est donc de 27 membres présents + 1 procuration.

Monsieur le Maire propose de passer aux communications.

⇒ **Condoléances** :

Il informe ses collègues qu'il a, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, adressé de sincères condoléances :

- A leur Collègue **Roger DURUPT**, *Adjoint*, à l'occasion du décès de sa belle-sœur, dont les obsèques ont été récemment célébrées dans l'intimité.
- A leur Collègue **Jean-Benoît TISSERAND**, *Conseiller Municipal*, à l'occasion du décès de son papa, dont les obsèques ont été célébrées le Samedi 20 Février dernier en l'Eglise Abbatiale de Remiremont.
- A **Monsieur Charly STRAUSS**, *Employé au sein du Service « Parcs et Jardins »*, ainsi qu'à **Madame Carole RUER**, *Directrice du Centre Social de Remiremont*, à l'occasion du récent décès de leur épouse et tante, Madame Monique STRAUSS.

⇒ **Félicitations** :

- A **Madame Marie LEJAL**, *Brigadier*, à la suite de la naissance de son fils Enzo, le 01 Février dernier.
- A **Madame Stéphanie YSARD**, *Adjointe du Patrimoine aux Archives*, et **Monsieur Aurélien VACHERET**, *Attaché de Conservation aux Musées*, à la suite de la naissance de leur fille Abigaël, le 20 Février dernier.

⇒ **Remerciements** :

Il donne ensuite connaissance des différents courriers de remerciements parvenus en Mairie, il s'agit de ceux :

- **Suite à l'envoi de Condoléances** :

- De notre Collègue **Roger DURUPT**, *Adjoint*, très sensible aux marques de sympathie témoignées lors du décès de sa belle-sœur.

- **Suite à l'attribution de subventions** :

- De **Madame Carole ARNOULD**, *Présidente de l'Association « Musique à Remiremont »*.

- **Divers** :

- De **Madame Jackie AMANN**, *Présidente de l'Association « Ludothèque de Remiremont et Environs »*, pour l'aide apportée par l'équipe des agents « Parcs et Jardins » à l'occasion de leur déménagement.

- De **Monsieur Ammar BELKHIR**, pour la subvention accordée par la Ville à l'occasion du ravalement de façade de leur immeuble.
- De **Madame Nathalie PARIS**, *Présidente de l'Association « Pointes et Entrechats »*, pour la mise à disposition d'une salle de danse.

Monsieur le Maire propose alors d'approuver les différents comptes-rendus.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 11 Décembre 2015, le compte-rendu de la réunion de la Commission de la Culture du 27 Janvier 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission de la Jeunesse, des Sports et des N.T.I.C. du 01 Février 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission de l'Éducation du 02 Février 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission du Social et de la Santé du 09 Février 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission du Tourisme, de la Communication et de l'Environnement du 10 Février 2016 et le compte-rendu de la réunion conjointe de la Commission des Travaux, de la Commission de l'Urbanisme et de la Commission de la Circulation et du Stationnement du 15 Février 2016, sont adoptés à l'unanimité.

Puis, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Prémption Urbain - Compte-Rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Prémption Commercial et Artisanal - Compte-Rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maire - Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal - Administration générale - Compte-rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

FINANCES - Chambre Régionale des Comptes - Contrôle des exercices 2011 et suivants - Rapport de contrôle :

Le Conseil prend acte de la communication de Monsieur le Maire de la lettre d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Lorraine reçue le 8 janvier 2016 et relative à la gestion de la Commune au cours des exercices 2008 à 2014.

FINANCES - Dégâts au bien public - Règlement de dommages - Autorisation de recettes :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise la Trésorerie Principale de Remiremont à procéder au recouvrement des sommes dues à la Ville en règlement des dommages causés au bien public.

REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières - Année 2015 :

Le Conseil prend acte du bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la Commune pour l'Exercice 2015 et approuve ce dernier.

FINANCES - Liste des marchés publics conclus en 2015 - Information :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire concernant la liste des marchés publics conclus en 2015.

REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Convention d'occupation du domaine public - Parcelle AL 278 :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve les conditions d'occupation décrites dans le modèle de convention et notamment le montant de la redevance, la durée de la convention et l'ensemble des droits et obligations respectifs des parties.

REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - E.P.I.C. dénommé "Office de Tourisme de Remiremont" - Demande de classement en catégorie 1 :

Le Conseil, à l'unanimité, sollicite de Monsieur le Préfet du Département des Vosges, le classement de l'E.P.I.C. dénommé « Office de Tourisme de REMIREMONT » dans la catégorie 1.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Frais d'exécution d'un mandat spécial - Déplacements de Monsieur le Maire dans le cadre de son mandat :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le règlement sur le Budget Communal 2016, des frais de participation de Monsieur le Maire, à l'Association des Maires des Vosges, l'Association Vosgienne des Communes Forestières, l'Association du Massif Vosgien, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, le Carrefour des Pays Lorrains, le Sillon Lorrain, l'Association des Maires de France, l'Association des Petites Villes de France, l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques, la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige, l'Association Nationale des Elus de la Montagne et l'Etablissement Public Foncier Lorrain. Il dit également que le remboursement à l'intéressé des frais de transport, qui pourraient intervenir dans le cadre de ses déplacements, s'ajoutera aux sommes précitées.

FINANCES - École Municipale de Musique - Acquisition d'instruments - Exercice 2016 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental :

Le Conseil, à l'unanimité, décide l'inscription au budget primitif 2016 d'un crédit de 9 560.00 € destiné à l'acquisition d'instruments pour l'École Municipale de Musique. Il sollicite, au titre de l'exercice 2016, une subvention du Département des Vosges d'un montant aussi élevé que possible, destiné à financer l'équipement décrit et charge Monsieur le Maire de transmettre le dossier nécessaire à l'instruction de la demande de subvention.

FINANCES - Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Maîtrise d'oeuvre urbaine sociale 2016

(M.O.U.S.) - Demande de subvention :

Le Conseil, à l'unanimité, confirme la mise en œuvre du nouveau contrat de Ville pour la période 2015/2020 et, partant, celle de la mission d'un chef de projet à plein temps pour l'année 2016. Il sollicite en conséquence une subvention de 11 975 Euros au titre du financement de cette maîtrise d'œuvre pour 2016.

PERSONNEL TERRITORIAL - Utilisation des véhicules personnels pour déplacements

professionnels :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise l'utilisation par les membres du personnel municipal de leur véhicule personnel lors de leurs déplacements professionnels quand les véhicules de service ne sont pas disponibles.

PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs - Modification :

Le Conseil, à l'unanimité, arrête telles que présentées les modifications du tableau des effectifs du Personnel Municipal. Il autorise Monsieur le Maire à procéder, dans le cadre des effectifs prévus audit tableau modificatif et selon les formes et conditions réglementaires, à la nomination des agents concernés à la date qu'il jugera opportune. Il l'autorise également à effectuer toutes les démarches afin de recruter deux agents dans le cadre du dispositif des emplois avenir et à signer les contrats. Il décide également la mise à disposition d'un agent municipal auprès du Centre Communal d'Action Sociale et autorise Monsieur le Maire à signer la convention précisant les conditions de mise à disposition, la nature des fonctions et le remboursement de la rémunération.

PERSONNEL TERRITORIAL - Contrat d'engagement éducatif - Tarifs d'intervention :

Le Conseil, à l'unanimité, arrête telle que présentée la grille de rémunération des contrats d'engagement éducatif et autorise Monsieur le Maire à procéder, selon les formes et conditions réglementaires, au recrutement du personnel et à signer les contrats correspondants.

FINANCES - Taxe de séjour - Tarifs - Additif :

Le Conseil, à l'unanimité, complète par les tarifs présentés sa délibération du 30 octobre 2015.

REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Forêt Communale - Etat d'assiette 2016 :

Le Conseil, à l'unanimité, demande à l'Office National des Forêts d'asseoir les coupes en 2016, telles qu'elles sont définies pour un volume global de 8 200 m³.

REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Forêt Communale - Programme de travaux - Exercice 2016 :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le programme 2016 de travaux présenté par l'O.N.F. et décide donc d'inscrire au Budget 2016 (Service de la Forêt Communale), la somme de 119 358.00 € H.T.

REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Bâtiments communaux - Travaux divers d'extension, de rénovation, de modernisation, de mise aux normes et de mise en accessibilité au Musée Friry - Programme de l'opération :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le programme d'extension, de rénovation, de modernisation, de mise aux normes et de mise en accessibilité au Musée Friry et prend acte du coût d'objectif de l'opération fixé à 517 500,00 € T.T.C.

FINANCES - Bâtiments communaux - Travaux divers dans les bâtiments scolaires - Programme 2016 - Avant-projet définitif :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le dossier d'avant-projet définitif dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux dans les bâtiments scolaires. Il constate que les travaux sont estimés à 90 000,00 € T.T.C. et sollicite, pour en assurer le financement, une subvention du Conseil Départemental de Vosges.

FINANCES - Aménagement des abords de l'ex-école élémentaire de Rhumont - Avant-projet sommaire :

Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mme Catherine MATHIEU, M. Jean-Benoît TISSERAND, M. Jérémy CHATTON, Mme Michelle TISSERANT, Mme Rachel PARMENTIER et Mme Laure DIDIER), approuve dans toutes ses dispositions le dossier d'avant-projet sommaire dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux d'aménagement des abords de l'ex-école élémentaire de Rhumont. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 1 200 000 € T.T.C. et sollicite, pour en assurer le financement, des aides au titre :

- du F.E.D.E.R. dans le cadre de la politique de la Ville,
- et de la D.E.T.R.

REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Ex-école élémentaire de Rhumont -
Dénomination :

Le Conseil, à l'unanimité, décide de dénommer « Espace du Belvédère » le bâtiment rénové de l'ex-école élémentaire de Rhumont.

REGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Bâtiments communaux - Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité des 19 E.R.P. de 5^{ème} catégorie de la Ville de Remiremont - Programme de l'opération :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le programme de mise en accessibilité des 19 E.R.P. de 5^{ème} catégorie. Il prend acte du coût d'objectif de l'opération est fixé à 1 615 000 € T.T.C.

FINANCES - Subventions aux Associations et sociétés diverses - Exercice 2016 :

Le Conseil, à l'unanimité, arrête la liste des Associations, Sociétés, Organismes divers devant recevoir une subvention municipale au titre de l'exercice 2016 dont le total s'élève à 982 969.00 €. Il confirme les dispositions prises pour l'O.M.S.L.C., à savoir le versement d'un acompte de 40 000,00 €, le solde étant soumis à l'évolution de la structure. Il précise également que cet acompte sera versé dès que la délibération sera rendue exécutoire.

FINANCES - E.P.I.C. dénommé "Office de Tourisme de Remiremont" - Modalités de versement de la subvention annuelle :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'octroi d'une subvention annuelle à l'E.P.I.C. ainsi que ses modalités de versement, soit un acompte à hauteur de 50 % au mois de janvier de chaque année, le solde étant versé au moment du versement annuel des subventions aux Sociétés et Associations. Il précise que le montant de ladite subvention octroyée pour l'exercice 2016 est de 285 000,00 € et que le premier versement à hauteur de 50 % sera fait après le vote du Conseil Municipal.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maternité de REMIREMONT - Motion :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte la motion proposée.

Monsieur le Maire clôt la séance.

La séance est levée à 22 h. 40.

A REMIREMONT, le 1^{er} Mars 2016

Le Maire,
Bernard GODFROY